Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Année 2011

Octobre

N° 45

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Agon-Coutainville, Blainville-sur-Mer, Champrépus, Mesnil-Clinchamps, Saint-Nicolas-de-Granville, Ver, Villedieu. 1-2

La Baleine 3

Sainte-Marie-Outre-l'Eau 4

Sommaire :

- Une attention toute particulière s'adresse aux élus concernant la conservation du patrimoine funéraire et notamment les tombeaux en kersantite.
- Le franchissement de la Sienne ne fut pas toujours facile. Les ponts anciens aux arches très étroites étaient fragiles. Ils ne résistaient pas aux fortes montées des eaux. Voici quelques éclaircissements sur les conditions vécues par les habitants de la paroisse de La Baleine.
- La découverte de documents apporte quelques éclaircissements sur le retable majeur et les statues de l'église de Sainte-Marie-Outre-l'Eau.

Des monuments funéraires en kersantite

Quelques-uns de nos cimetières conservent des monuments rares et bien différents parce qu'ils ont la particularité d'avoir été réalisés en Kersantite ou Kersanton, une pierre extraite dans la rade de Brest. On les trouve assemblés de deux matériaux, granit et kersanton. Ces productions, dont la plus fréquente fait référence à Yves Hernot, sculpteur de Lannion, portent aussi à notre connaissance d'autres sculpteurs, par exemple : les frères Poilleu et Lapierre sculpteurs à Brest. Les monuments produits par ces derniers sont nettement plus rares dans nos cimetières. On les trouve à Villedieu et au Mesnil-Clinchamps. Une procédure de reprise de concessions abandonnées menace les obélisques en kersantite du Mesnil-Clinchamps. Ce sont les seuls obélisques en Kersanton découverts à ce jour. Ils sont couchés sur la concession des familles Eudes-Morel. « A la / mémoire / de Jes Fs (Jules, François) / Eudes / chr de la légion/d'honneur/offer (officier) / retraité / maire de / Clinchamps / né au Gast / le 1er Xbre 1774 / décédé le 24 / avril / 1851. / Ses pupilles / ont retrouvé en lui / le meilleur des pères / et lui ont élevé ce monument / de leur reconnaissance filiale / CP 4 ». Signé Lapierre à Brest. Sur le dé « regretté de tous ceux / qui l'ont connu / Priez pour lui ». La légion d'honneur est gravée sur l'obélisque. Une plaque de fonte d'aluminium en forme de parchemin fixée sur pupitre « ici reposent / Mme Morel / née Joséphine Eudes / décédée le 4 mai 1892 / dans sa 80e année / Mr Morel / médecin / décédé le 24 9bre 1892 / dans sa 80e année / de profundis ». Signé Guibé à Vire. Six dalles et encadrement de granit. Le cimetière de Villedieu conserve les trois tombeaux des familles Besnou-Goupil. Ils sont identiques dans leurs proportions, constitués de bases d'appui en granit et de sarcophages entiers en Kersanton. Eux aussi sont les seuls, sous cette forme, connus dans la région et sont donc de ce fait exceptionnels. Ils ont fait l'objet d'un article dans le n° 10. Un tombeau produit par le sculpteur breton «Hernot» de Lannion avec une croix couchée sur un coussin orné de sa cordelière et des quatre glands est conservé dans le cimetière de Champrépus. La concession renferme les restes de Jean Mahey, membre du conseil de fabrique, autrefois couvreur, chef d'atelier à Paris, vivant rentier depuis une quinzaine d'années au village des Mizardières, inhumé le 12 mai 1892, à l'âge de 74ans et de Sophie Patey, inhumée le 20 avril 1901, veuve de Jean Mahey, 78 ans, bienfaitrice de l'église et marraine de la grosse cloche donnée en 1826.

Quatre tombeaux « Yves Hernot sculpteur de Lannion» se trouvent dans le cimetière de Blainville-sur-Mer. Un sarcophage sur la sépulture de madame Constance, Léonie Lignière née à Genève et décédée à Blainville le 19 novembre 1888. Un deuxième sarcophage sur la tombe de Prosper Forcel décédé le 12 novembre 1890. Un troisième tombeau sur la tombe de Louis François Braché, décédé le 25 octobre 1896, et de Marie de saint-Jores, son épouse, décédée le 10 juillet 1910, toujours signé Hernot sur lequel est disposée une croix écotée repose pour partie sur un coussin à quatre glands. La croix et le coussin sont en kersanton. Enfin un quatrième tombeau au même profil mais avec une

croix écotée en kersanton qui avant de se briser était dressée sur un petit dé. Reposent sous ce tombeau Henri, Eugène Braché, né le 17 janvier 1895 et décédé le 24 août 1901 ainsi que le corps de l'abbé J de saint-Jores décédé le 25 mai 1926.

Le cimetière de Saint-Nicolas-de-Granville conserve un tombeau signé Hernot sur la sépulture de l'abbé Hamelin, décédé le 31 décembre 1900. Il est différent des autres évoqués ci-dessus. Outre les attributs constitués du coussin mortuaire aux quatre glands, de la croix écotée appuyée, se trouvent un calice, l'hostie, un missel et deux palmes croisées, propres à un ecclésiastique. Il a été pensé, conçu pour un ecclésiastique.

Quatre autres tombeaux, dont trois signés Hernot existent dans le cimetière d'Agon-Coutainville. Le profil du 4e autorise une attribution aux productions Hernot. Une haute croix Hernot, datée de 1900, se dresse face au portail d'entrée du site funéraire. Les trois tombeaux signés sont en granit et sont illustrés d'une petite croix en creux. Ils avaient tous un bénitier sur l'avant. Ils appartiennent aux familles Regnault-de-Prémesnil-Forget (carré 1), Guénon-Lecornu

(carré 3) et Noël (carré 4). Le 4e non signé (tombeau famille Lehuby) se présente pour partie en kersanton (plateau convexe, coussin aux quatre glands et croix ronde couchée) et les autres éléments sont en granit. Un motif appliqué à l'avant a été arraché. Deux tombeaux sont conservés dans le cimetière de Ver, un cippe orné d'acrotères, surmonté d'une croix sommitale, signé Yves Hernot portant l'épitaphe « à leur meilleur maître, Mr Pierre Huard, né à Mesnil-Rogues le 9 février 1898, instituteur à Ver pendant 45 ans, pieusement décédé le 13 août 1881. Ses élèves reconnaissants. Maître chrétien, ami dévoué de l'enfance, homme de bon conseil, il a passé en faisant le bien. Requiescat in pace ». Concession à perpétuité par la commune reconnaissante.

Le deuxième tombeau, signé Y Hernot, sculpteur à Lannion, avec petite croix ronde de granit sur stèle, et bénitier en relief en façade. Epitaphe « à la mémoire de notre bon père Emmanuel Duclos, vérificateur des poids et mesures à Avranches, décédé le 26 7bre 1879 à l'âge de 53 ans, il fut bon époux, bon père, bien regretté et bienfaiteur de sa fille inconsolable. Priez Dieu pour lui ».

La pierre de Kersanton est exploitée dans la rade de Brest depuis le début du XVe siècle, comme en témoignent les plus vieux monuments retrouvés. Cette exploitation s'est faite dans des carrières de faible profondeur, les filons où étant situés entre une profondeur de 20 m à 40 m. Compte-tenu de la faible altitude des carrières les fronts de taille devaient être asséchés en permanence par pompage. Ces filons sont situés entre des couches de schiste, ce qui permet de les dégager assez facilement. La Kersantite y est disposée en un filon étroit de quelques dizaines de mètres large en arc de cercle. L'exploitation de cette pierre s'est arrêtée. Ces monuments en kersantite sont les témoins de tout un art qu'il faut essayer de préserver afin que nos cimetières restent des lieux de mémoires.

Franchir la Sienne, pas toujours si simple: exemple de La Baleine

Les archives départementales du Calvados conservent dans la série « C » de nombreux documents con-

Carte Mariette de la Pagerie : archives départementales de la Manche

cernés par l'aménagement du territoire de la Généralité. Voici deux pièces cotées en « C4011 » concernant l'état des franchissements de La Sienne dans ladite paroisse de La Baleine. Ces documents sont les seuls indicateurs avec les plans conservés aux archives départementales de la Manche (le cadastre ancien est consultable sur le site des archives à partir de « manche.fr ».

Lettre du subdélégué de Granville à l'intendant :

Monsieur l'Intendant,

J'ay l'honneur de vous adresser un procès verbal que j'ai rédigé à la paroisse de La Baleine pour constater le dangereux passage en cet endroit de la rivière de Sienne. Je pense Monsieur l'Intendant qu'encore bien que les seigneurs des paroisses de St Denis le Gast et du lieu de La Baleine aient été chargés jusqu'à présent de l'entretien des planches posées sur des solles qui servent de pont, que cependant on ne peut pas les forcer à faire un meilleur établissement, et que c'est une charge du général des paroisses sur lesquelles les ponts sont situés. Le Parlement de Rouen l'a aussi jugé par arrêt du 11 avril 1758, en exceptant le cas où il serait dû des droits de péage, auquel cas on aurait action contre ceux qui les perçoivent. Si d'ailleurs la matière vous semblait de la compétence du bureau des finances, cette cour aurait certainement les plus grands égards à une recommandation qui émanerait de vous. Je suis avec le plus profond respect, Monsieur l'Intendant, votre très humble et très obligeant serviteur. Couraye-Duparcq. Granville le 22 juin 1785.

Réponse :

Répondu que cet objet ne me regarde pas, qu'il est nécessaire qu'il faut faire savoir à ces habitants que c'est au bureau des finances qu'ils doivent se pourvoir. Lui renvoyer son procès-verbal. 12 juillet 1785. Signé DB.

C4011

Retour de la correspondance au subdélégué de Granville :

Paris, le 28 juillet 1785, Mr Duparc, subdélégué à Granville

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, le procès-verbal que vous avez dressé le 25 mai dernier du mauvais état des trois (mot rayé) ponts de planches non jointes et sans garde fou qui rendent très dangereux les passages des trois bras de la rivière de Sienne. Je vous le renvoie parce que l'objet ne me regarde pas. Je vous prie de faire savoir aux sieurs curé et habitants de la paroisse de La Baleine que c'est au bureau des finances qu'ils doivent se pourvoir. Ils y feront ordonner. La réparation des trois ponts qui sont en ruine aux frais de qui il appartiendra si lorsqu'il faudra les payer. Les seigneurs de La Baleine et de Saint Denis le Gast prétendent n'être pas tenus à l'entretien de ces ponts, alors la paroisse de La Baleine paiera ce que leur réparation aura coûté, ou bien elle s'adressera aux juges du baillage pour se prononcer sur la question dont il s'agit. Voila sans doute un circuit bien long et bien dispendieux pour obtenir justice sur un petit objet. J'en suis fâché, mais je ne dois pas me mêler de ce qui n'est pas de ma compétence. Par l'honneur d'être (...).

Ce ne sera que plus tard que le pont aux deux arches cintrées en anse de panier sera bâti.

La carte de Mariette-de-la-Pagerie approuvée en 1689, comme la carte de Cassini de la deuxième moitié du XVIIIe siècle montrent un seul franchissement de la Sienne au niveau de l'actuel pont. Le cadastre napoléonien réalisé en 1823 sur la commune permet de supposer l'existence de plusieurs franchissements sur la Sienne. J'y relève des accès au village du Pont, Lislet, le moulin de Beaufils, l'Hôtel Bargy, Les Bretonnières de bas, le Parc, le bourg (dénommées les planches de la Baleine) du même nom que le chemin d'accès dit des planches de la Baleine au manoir. Le seul franchissement du bourg y est matérialisé tandis que pour les autres, c'est un aboutissement au lit de la rivière. La carte d'état-major allemand de 1943 montre quatre passages matérialisés : Lislet, le bourg, le moulin de Beaufils et Mauny. Deux ponts, Mauny et le bourg permettent le franchissement permanent de la rivière et une passerelle à Beaufils.

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

FDMF www.fdmf.fr

Le retable de Sainte-Marie-Outre-l'Eau

Au hasard d'une lecture j'ai découvert l'existence d'un travail d'érudit dû à monsieur Henri Garnier, lequel dresse une histoire de la commune et paroisse de Sainte-Marie-Outre-l'Eau dont je n'avais pas repéré l'existence avant de faire la visite de l'église au cours de l'été 2009. Plusieurs pièces originales ont été reproduites, pièces que je n'ai pas découvertes lors des investigations dans les quatre services d'archives diocésaines, départementales et communales de la Manche et du Calvados.

Maître Henri, Louis Desmortreux, originaire de la paroisse de Notre-Dame de Vire au diocèse de Bayeux, aurait prit possession du bénéfice le 16 mai 1769, selon l'auteur, mais curieusement je n'ai pas réussi à découvrir sa présentation ni sa prise de possession de Sainte-Marie-Outre-l'Eau. L'almanach du diocèse de Coutances de 1770 le reconnait comme curé d'Etouvy. Et il pourrait l'avoir été au cours de la période 1770-1772 selon une source manuscrite conservée dans les pièces diverses des visites archidiaconales. La paroisse de Sainte-Marie-Outre-l'Eau est administrée par un appelé maître Pierre Leforestier, prêtre, maître d'école, qui gère en même temps Pont-Bellenger. En réalité maître Desmortreux cumulait, selon sa résignation datée du 3 octobre 1771 au notariat apostolique de Coutances, les bénéfices cures de Sainte-Marie-Outre-l'Eau (le seigneur patron présentateur) et de Saint-Martin-d'Etouvy (présentateur l'abbé et les moines de l'abbaye de Saint-Evroult au diocèse de Lisieux). Il fut invité à mettre de l'ordre dans ses affaires et désigne pour lui succéder à la cure d'Etouvy, maître Julien, François Daché, natif lui aussi de la paroisse de Vire et remplissant la fonction de prieur commendataire du prieuré simple de Neuil-ly-le-Noble au diocèse de Tours (5 E 3030). Maître Durand est qualifié de curé de Sainte-Marie-Outre-l'Eau selon l'almanach de 1773 et maître Daché curé d'Etouvy où il restera jusqu'en 1777, sa mort survient en 1788. Leforestier et Durand sont mentionnés en 1776 sur la paroisse de Sainte-Marie-Outre-l'Eau. Maître Durand, selon la source des divers aurait été nommé en 1770 à la cure de Notre-Dame de Sainte-Marie-Outre-l'Eau et y serait resté jusqu'en 1780.

Un marché est, selon l'auteur, conclu entre maître Desmortreux curé et le sieur Roger, sculpteur, le 19 décembre 1784. L'artiste s'engage à faire et fournir l'ouvrage du retable destiné à être posé dans le chœur suivant et conformément au plan présenté à l'exception toutefois de la gloire, du tabernacle et du marchepied ainsi que le châssis pour porter la toile du tableau, le tout en bois de chêne, loyal et marchand. Le travail est estimé à 900 livres. La construction de la gloire en bois de chêne sera confiée au même sculpteur représentant la vierge en assomption ainsi qu'un bas-relief. La porte du tabernacle sera finalement refaite à neuf avec comme ornement un pélican et ses petits et sur le devant du tombeau d'autel un agneau immolé avec une gloire en accompagnement.

Je reconnais avoir reçu de monsieur Demortreux, curé de Sainte-Marie-Outre-l'Eau la somme de deux cent seize livres pour trois statues que je faites et posée dans son église scavoir Ste Anne, St Roch, et St Clair à raison de soixante et douze livres par chacune fait ce quinze Mars Mil sept cens quatre vingt sept.
Signé : Roger sculpteur

Textes et images de Jacky Brionne